



BILLARD CLUB DE JAMBES A.S.B.L.

Banque 140-0597921-80
Avenue Parc d'Amée, 90 – 5100 Jambes
N° Entreprise 434 018 085
www.bcjambes.be



Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 5 novembre 2010

Présents : MM. AMELYNCK Roger, AMORE Pietro, BRUNELLE André, CATER David, CLESSE Robert, COMIS Franco, DEOM Freddy, DEOM Thierry, DETRY Jules, FERETTE Jean, FRANCOIS André, GEUQUET Luc, JOB Francis, LALLEMAND Michel, PHILIPPOT André, TORNAMBE Vito, VERCALSTEREN Tom et WYNS Robert.

Excusés : MM. BOGAERT Yvon, BONAMI Louis, DECHAMPS René, DUSQUESNOY Adolphe, HANDELBERG Gaby et HERPIGNY Marcel,

Conformément aux statuts du club, le quorum des membres étant atteint, le Président ouvre l'Assemblée Générale à 18 h 35'.

1. Allocution du Président

Le Président informe l'assemblée que depuis maintenant neuf mois, nous avons enfin notre club, le secrétaire fera le panégyrique de notre installation.

Aucun frais ne nous a été réclamé à ce jour, ce qui profite à nos finances, le trésorier se fera un plaisir de vous en parler dans son rapport.

Nous constatons qu'en dehors des lundi et mercredi, deux après-midi très fréquentées, les soirées organisées pour les matchs de la fédération sont également une rentrée importante.

Nos représentants jouant en fédération et qui se qualifient dans différentes catégories et qui portent la renom de notre club aussi bien en Wallonie qu'en Flandre, vous remercient du soutien que vous apportés chacun à votre manière à cette renommée. En espérant être plus nombreux l'an prochain à défendre notre club, le Président remercie l'assemblée de sa bonne attention et il passe la parole au secrétaire

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4/12/2009.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 4 décembre 2009 est approuvé sans remarque.

3. Rapport du Secrétaire.

La saison 2009/2010 fut très courte du point de vue « temps de jeu » du billard.

En effet, la convention d'occupation au Château d'Amée avec la ville de Namur signée le 25 avril 2009 nous autorisait à occuper le 1^{er} étage au lieu de 2^{ème} prévu à l'origine des tractations.

Pour ce faire, des travaux nécessitant le déménagement du Yachting club au 2^{ème} étage ne nous a pas permis d'intégrer le 1^{er} étage du château avant le 15 février 2010 date à laquelle nous avons procédé au déménagement des billards qui étaient entreposés au Parc Astrid de Jambes en collaboration avec le transporteur Ricky Trans et quelques membres bénévoles du club.

Le 19 février 2010, la firme Corin de Liège achevait de remonter les billards.

C'est ainsi que la date du 1^{er} mars a été décidée pour reprendre nos activités de billard en commençant par un verre de bienvenue auquel tous les membres en ordre de cotisation étaient conviés.

Il était temps car le 27 mars 2010 se disputait la finale régionale 5^{ème} catégorie, petit billard, 3 bandes, 18 points auquel participait notre Président Freddy qui se classa 2^{ème} lui permettant de disputer la finale nationale à Herenthals le 27 juin où il s'est classé premier remportant ainsi le titre de champion de Belgique pour cette catégorie.

Le 18 juin 2010, nouvel arrêt des activités du club en raison du remplacement de tous les châssis du 1^{er} étage du château. Après 3 semaines, les activités du club ont pu reprendre.

Comme vous avez pu le constater de grands travaux sont encore en cours au niveau du rez-de-chaussée ce qui nous occasionnent encore quelques désagréments du point de vue propreté.

Encore un peu de patience pour qu'enfin nous puissions respirer tranquillement.

Suivant les dernières informations recueillies auprès de la ville de Namur, un concierge sera installé au mois de janvier de l'année prochaine au 2^{ème} étage à côté du yachting ce qui nous permettra d'entrer dans le bâtiment à tout moment car actuellement nous possédons seulement 2 clés de la porte d'entrée principale du bâtiment et l'échevin Tanguy Aupsert refuse d'en donner plus et comme il s'agit d'une clé de sécurité qu'il n'est pas possible de refaire sans son accord.

Pendant ce semestre 2010 plus exactement du 15 mars au 30 juin 2010, date de clôture de l'exercice 2009-2010, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

L'approvisionnement de notre bar s'est réalisé par l'achat suivant : 8 fois chez Colruyt et 6 fois au drink de Jambes.

Actuellement notre club compte 23 membres en ordre de cotisation soit 5 de plus qu'au début de l'année.

Après toutes ces bonnes nouvelles, le secrétaire souhaite une bonne fin de soirée à l'assemblée..

4. Rapport de la direction sportive – Résultats sportifs.

Freddy Déom et Tom Vercalsteren donnent ensuite les résultats obtenus au cours des matchs joués par des joueurs de notre club :

- | | |
|-----------------|--|
| CATER David | - 3 ^{ème} finale régionale 22 pts 3B PB à Tournai |
| | - 2 ^{ème} finale tournoi Yvan Charlier 22 pts 3B PB à Rochefort |
| DEOM Freddy | - 3 ^{ème} finale régionale 18 pts 3B PB à Jambes |
| | - 2 ^{ème} finale régionale Open 55 pts PB à Rochefort |
| | - Champion de Belgique finale nationale 18 pts 3B PB à Hérenthals |
| VERCALSTEREN T. | - 5 ^{ème} finale régionale 110 pts 1 B PB à Dampremy |
| | - Elimatoire national 50 pts 3B PB à Dampremy |

Au challenge Fédération, nous sommes classés 15/16 avec 11 points sur 38.

En ce qui concerne le Corporatif, notre interruption forcée durant plus d'un an nous a limité les subsides de l'association sportive.

La mise en route de nouveaux tournois débutera dès que possible avec une participation modeste de 10 euros qui serait demandée aux joueurs inscrits afin de participer aux frais pour l'achat de nouveaux jeux de billes.

5. Rapport du trésorier.

Le trésorier donne la situation des comptes de l'exercice écoulé et informe l'assemblée qu'un déficit de 4.017,17 euros est constaté et explicable en raison de notre manque d'activité pendant une bonne partie de l'année avec des dépenses d'aménagement suite à l'installation de notre nouveau local au château d'Amée.

Pour information voici quelques grosses dépenses qui ont provoqués notre déficit :

Tentures : 1.758 € - Déménagement : 827 € - Frigo à boissons : 160 € - Remontage et habillage des billards : 2.004 € - Assurances : 125 €.

Un subside exceptionnel a d'ailleurs été demandé à la ville de Namur indépendamment du subside annuel.

Notre demande sera bien prise en compte mais pour l'heure, le montant est encore inconnu.

A côté de cela, des recettes de 1.807 € (bénéfice 912 €) ont été générées par notre buvette.

Le trésorier espère voir de nouveaux joueurs se lancer dans la compétition car les joueurs fédérés pourront maintenant jouer dans nos locaux ainsi que l'organisation de deux finales régionales déjà prévues les 19 février et 28 mai 2011 ce qui est de nature à faire fructifier nos recettes de la buvette sans oublier la bonne fréquentation des membres les lundi et mercredi après-midi.

Le trésorier termine sur une note optimiste sans toutefois perdre de vue que de nouvelles dépenses seront à prévoir comme les frais de chauffage et d'électricité dès que les travaux du bâtiment seront terminés ainsi que le remplacement éventuel des billards.

Il conclut par ses mots : Buvez un verre, buvons-en deux et notre club se portera mieux !

6. Rapport des vérificateurs aux comptes.

André Brunelle lit le rapport des commissaires aux comptes que lui a remis David Cater
Les commissaires aux comptes Messieurs BONAMI Louis et CATER David dûment mandatés pour procéder à l'examen des comptes de l'association certifient que ces comptes sont exacts. Une concordance des livres avec les pièces comptables a été constatée.

En conséquence, ces commissaires propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes de la saison 2009/2010 et de donner décharge au trésorier.

7. Approbation des comptes de l'exercice 2009/2010.

Le trésorier donne la situation financière du club au 30/06/2011 qui se résume comme suit:

	<u>2008/2009</u>	<u>2009/2010</u>
Solde antérieur :	11.554,70	11.534,31
Recettes	2.081,18	4.447,28
Dépenses	<u>2.101,57</u>	<u>8.464,45</u>
A nouveau	11.534,31	7.517,14

Les comptes sont approuvés.

8. Décharge des administrateurs.

Après avoir entendu les différents rapports des administrateurs, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat et de leur gestion.

9. Nomination de deux vérificateurs aux comptes.

Les membres de l'assemblée marque leur accord sur la nomination des deux commissaires aux comptes suivants pour l'exercice 2010/2011 :

- 1) CATER David 2) COMIS Franco

10. Admission de nouveaux membres effectifs.

Les membres de l'assemblée marquent leur accord pour admettre en tant que membres effectifs les membres stagiaires suivants :

MM. Gaby Handelbergh, Michel Lallemand, Robert Wyns, Luc Geuquet, Vito Tornambé, Roger Amelynck et Yvon Bogaert.

Le Président lève la séance à 19 h 30' et souhaite bon appétit à tous pour la suite festive de la soirée.

Fait à Jambes, le 5 novembre 2010.

Au nom du Conseil d'Administration,

Le Président,

Le Secrétaire,

Le Trésorier,

F. DEOM

A. PHILIPPOT

A. BRUNELLE